

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 5 juillet 2016

HEURE : 21h45

PRÉSENCE Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet,
Kassim Doumbia, Rémi Hébert, Marie-Lou Noël, Robert Mallet

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Eloi Haché, secrétaire municipal

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 21h45.

2. Divulcation de conflits d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt n'est divulgué.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Robert Mallet que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

4. Achat : Édifice de la GRC

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité affecte un montant de 60,000\$ à partir du fonds de réserve d'immobilisation pour l'achat du bâtiment et des terrains de l'ancien édifice de la GRC situés au 196, avenue Hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Avance de fonds : Association des Familles Mallet

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Robert Mallet que la municipalité avance un montant total de 70,000\$ à l'Association des Familles Mallet en attendant que le comité reçoive l'octroi de Patrimoine canadien. L'octroi de Patrimoine canadien devra être versé à la municipalité jusqu'au montant total de l'avance et ce avant le 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ajournement

La réunion s'est terminée à 21h50